

# Rolex FEI World Cup™ Final 2010/FEI World Cup™ Driving Final 2010



14 au 18 avril 2010  
Geneva - Palexpo

Pour la seconde fois de son histoire, Genève a l'honneur d'avoir été choisie pour accueillir la grande finale de la Rolex FEI World Cup™ de saut d'obstacles. Un bonheur ne venant jamais seul, Genève mettra également sur pied en même temps la finale de la Coupe du Monde d'attelage à quatre chevaux, la FEI World Cup™ Driving. Selon le règlement, il n'y aura par conséquent pas de concours hippique en décembre 2009 et il faudra attendre avril 2010 pour assister au 49ème rendez-vous genevois. Un rendez-vous très exceptionnel puisque, cinq jours durant, du 14 au 18 avril 2010, toute l'élite mondiale du saut d'obstacles sera présente à Geneva Palexpo pour ces deux finales de Coupe du Monde 2009/2010 (ci-après l'événement).

L'Association du Concours Hippique International de Genève (ci-après l'Association) a le plaisir de vous présenter ci-dessous la terrasse d'hospitalité de cet événement réservée aux sponsors officiels ainsi qu'aux sociétés qui souhaitent accueillir leurs invités d'une manière exclusive. La terrasse surplombe la piste, ce qui permet d'apprécier un excellent repas tout en regardant le spectacle. Cet espace comprend des tables de 6 à 8 personnes qui peuvent être réservées pour une journée ou pour toute la durée de l'événement.

Les tables proposées sont soit des demi-lune, prévues pour 6 personnes et situées sur les deux premiers niveaux près de la piste, soit rectangulaires, prévues pour 6 à 8 personnes, situées à partir du troisième niveau depuis la piste.

PRESTATIONS	PAQUET HOSPITALITÉS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- IDENTIFICATION DE LA TABLE AU NOM DE LA SOCIÉTÉ</li> <li>- BILLETTERIE SELON LE NOMBRE DE PLACES RETENUES</li> <li>- REPAS DE MIDI ET DU SOIR INCLUS (MENU DE 3 PLATS MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI MIDI, MENU DE 4 PLATS POUR LES AUTRES REPAS) *</li> <li>- HÔTESSE D'ACCUEIL À LA RÉCEPTION DE L'ÉVÉNEMENT ET DE LA TERRASSE D'HOSPITALITÉ</li> <li>- VESTIAIRE</li> <li>- 2 BADGES DE PARKING PAR TABLE RÉSERVÉE</li> </ul>

\* Les boissons ne sont pas comprises et seront facturées en sus après l'événement selon consommation.

COMMANDE	TABLES DEMI-LUNE		
NOMBRE	JOUR DE LA FINALE	PAR PERS.	TABLE DE 6 PERS.
	MERCREDI	250.– CHF	1 500.– CHF
	JEUDI	550.– CHF	3 300.– CHF
	VENDREDI	600.– CHF	3 600.– CHF
	SAMEDI	900.– CHF	5 400.– CHF
	DIMANCHE	700.– CHF	4 200.– CHF
	DU MERCREDI AU DIMANCHE	2 650.– CHF	15 900.– CHF

# Rolex FEI World Cup™ Final 2010/FEI World Cup™ Driving Final 2010



14 au 18 avril 2010  
Geneva - Palexpo

COMMANDE	TABLES RECTANGULAIRES			
NOMBRE	JOUR DE LA FINALE	PAR PERS.	TABLE DE 6 PERS.	TABLE DE 8 PERS.
	MERCREDI	200.- CHF	1 200.- CHF	1 600.- CHF
	JEUDI	500.- CHF	3 000.- CHF	4 000.- CHF
	VENDREDI	550.- CHF	3 300.- CHF	4 400.- CHF
	SAMEDI	800.- CHF	4 800.- CHF	6 400.- CHF
	DIMANCHE	650.- CHF	3 900.- CHF	5 200.- CHF
	DU MERCREDI AU DIMANCHE	2 250.- CHF	13 500.- CHF	18 000.- CHF

SOCIÉTÉ		TYPE DE SOCIÉTÉ	
ADRESSE		CODE POSTAL   VILLE	
COURRIEL		TÉLÉPHONE	

ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

SOCIÉTÉ		TYPE DE SOCIÉTÉ	
ADRESSE		CODE POSTAL   VILLE	

Nous avons lu les conditions générales et reconnaissons que celles-ci font partie intégrante du contrat.

COMMANDE	LE BÉNÉFICIAIRE DES PRESTATIONS D'HOSPITALITÉ SOUHAITE RÉSERVER		
JOUR	NOMBRES DE PLACES	CATÉGORIE	BADGE DE PARKING SUPPLÉMENTAIRES
MERCREDI			
JEUDI			
VENDREDI			
SAMEDI			
DIMANCHE			
DU MERCREDI AU DIMANCHE			

# Rolex FEI World Cup™ Final 2010/FEI World Cup™ Driving Final 2010



14 au 18 avril 2010  
Geneva - Palexpo

Identification de votre table (nom ou logo à envoyer par email)

## CONDITIONS PARTICULIÈRE

Chaque table réservée donne droit à deux badges de parking. Des badges de parking supplémentaires peuvent être commandés au prix de CHF 20.00 le badge journalier.

Le choix du traiteur et des boissons mis à disposition est effectué par l'Association.

Les prix s'entendent hors TVA. Le montant total dû doit être réglé sur présentation d'une facture d'IMG dans le délai indiqué.

Sous réserve des conditions d'annulation énumérées ci-dessous, aucun remboursement ni réduction ne sont opérés pour l'inutilisation ou l'utilisation partielle de la table et/ou des prestations incluses.

Les réservations doivent parvenir à IMG au plus tard le 31 mars 2010. Le nombre de tables étant limité, aucune garantie n'est donnée quant à la disponibilité des places réservées.

La billetterie vous parviendra dès mi-février 2010 après règlement de la facture qui vous sera adressée par IMG.

Par la signature du présent formulaire, le bénéficiaire des prestations d'hospitalité accepte les conditions contractuelles suivantes:

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### UTILISATION DES LOGOS DU CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL DE GENÈVE ET DE LA ROLEX FEI WORLD CUP™ 2010 FINAL ET DE LA FEI WORLD CUP™ DRIVING

Le bénéficiaire des prestations d'hospitalité a le droit d'utiliser le logo du Concours et/ou de la Finale uniquement dans des lettres d'accompagnement jointes aux invitations donnant accès à la terrasse d'hospitalité. Toute utilisation des logos sur des lettres d'accompagnement devra préalablement être soumise à IMG pour approbation. Toute autre utilisation est strictement interdite. En particulier, le logo du Concours et/ou de la Finale ne peut en aucun cas être utilisé pour des publicités, compétitions, concours, etc.

### DROITS PUBLICITAIRES ET EXCLUSIVITÉS

En souscrivant à la réservation d'une ou plusieurs tables, le bénéficiaire des prestations d'hospitalité n'acquiert aucun droit publicitaire dans le cadre de l'événement.

Les sponsors officiels et fournisseurs officiels de l'événement sont au bénéfice d'exclusivités que le bénéficiaire des prestations d'hospitalité s'engage à respecter. Il s'abstiendra donc notamment de toute réclame publicitaire sur les tables (il est, par exemple, interdit d'y placer des brochures ou du matériel publicitaire) ou sur les personnes physiques (il est, par exemple, interdit de porter des vêtements portant l'identification d'une société non-sponsor officiel de l'événement).

À la demande du bénéficiaire des prestations d'hospitalité, des dérogations pourront toutefois être octroyées par l'Association.

# Rolex FEI World Cup™ Final 2010/FEI World Cup™ Driving Final 2010



14 au 18 avril 2010  
Geneva - Palexpo

## ANNULATION

En cas d'annulation du Concours – pour quelque raison que ce soit– le montant dû par le bénéficiaire des prestations d'hospitalité sera réduit comme suit:

- annulation intervenant au plus tard 5 jours avant le début du Concours : 90% de réduction;
- annulation intervenant moins de 5 jours avant le début du Concours : 80% de réduction;
- annulation intervenant en cours de Concours : aucune réduction, l'intégralité du montant est due.

En cas d'annulation de la réservation par le bénéficiaire des prestations d'hospitalité moins de 25 jours avant le début du Concours, aucune réduction n'est accordée, l'intégralité du montant reste dû. En cas d'annulation plus de 25 jours avant le début du Concours, une réduction de 50% est accordée, le solde du montant étant acquis à l'Association à titre de dédommagement forfaitaire.

## INDEMNISATION

Le bénéficiaire des prestations d'hospitalité relève et garantit l'Association et IMG de toutes les prétentions qui pourraient être élevées à leur encontre, ainsi que tous dommages qu'elles pourraient subir, en relation avec l'activité du bénéficiaire des prestations d'hospitalité dans le cadre du présent accord.

En tant que la loi le permet, l'Association et / ou IMG n'encourront aucune responsabilité en relation avec l'exécution du présent accord, sous réserve des réductions prévues en cas d'annulation du Concours.

## DIVERS

L'Association du Concours Hippique International de Genève est l'organisatrice du ROLEX FEI World Cup™ Final 2010 dont elle détient tous les droits.

IMG (SCHWEIZ) AG (ci-après IMG) est la représentante de l'Association et peut, en cette qualité, négocier et conclure des contrats au nom et pour le compte de cette dernière.

## DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

Cet accord est soumis au droit suisse. Tout litige en résultant sera soumis aux tribunaux ordinaires compétents du Canton de Genève.

LIEU | DATE

TIMBRE ET SIGNATURE

--	--

Nous vous invitons à nous retourner cette confirmation de commande dûment datée, complétée et signée par courrier, fax ou par email (formulaire en PDF signé) à l'adresse suivante:

Veillez nous retourner ce formulaire intégralement complété par fax, courrier ou courriel à l'adresse suivante :

IMG (Schweiz) AG | David Ressler | Bürogebäude com.West | Förrlibuckstrasse 72 | CH-8005 Zurich  
Tél. + 41 (0)44 274 12 14 | Fax + 41 (0)44 274 12 13 | Courriel: david.ressler@imgworld.com